

GRILLE DE SELECTION du SETTER ANGLAIS

TB = Très Bon	SPE = Spéciale de race
EXC = Excellent	RE = Régionale d'élevage
CI = Classe Intermédiaire	NE = Nationale d'élevage
CO = Classe Ouverte	CHPT = Championnat de France
CT = Classe Travail	
CCH = Classe Champion	

Adoptée par la commission d'élevage de la SCC le :

Approuvée par le comité de la SCC le : 9/2/2016

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6 RECOMMANDE	5 points / 6 ELITE B	6 Points ELITE A
CONFIRME	CONFIRME + 1 EXC en expo + 1 TAN ou CQN + Dysplasie de la hanche : lecture A, B ou C + Pedigree complet + Identification génétique	CONFIRME + 1 EXC en CI ou CO (ou TB en CT) pour les mâles ou minimum 1 TB en en SPE ou RE ou CHPTou NE + Dysplasie de la hanche : lecture A, B + Mâle : Trialer + Femelle : Finaliste coupe de France des novices ou TB en field trials Ou titulaire du TAC + Pedigree complet + Identification génétique	CONFIRME + 1 EXC en SPE ou RE ou CHPT ou NE en CI, CO ou CT (pour les Femelles Min TB en CT) + Dysplasie de la hanche : lecture A ou B + Mâle : Trialer avec un CACT de printemps ou sur gibier naturel ou Trialer de Grande Quête ou Champion d'Automne ou Gibier Sauvage ou CHCS ou CHIB et Trialer avec au minimum 1 EXC en épreuve de field-trial de Printemps ou sur Gibier naturel ou 1 CACT en épreuve de Field d'Automne ou sur Gibier sauvage ou Trialer de Grande Quête Femelle : Mini Exc en Field ou titulaire du TAC Ou CHCS ou CHIB avec au mini 1 EXC en Field + Pedigree complet + Identification génétique	Sujet CONFIRME ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : 3 produits cotés 4 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 produits cotés 4 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants	Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : 3 produits cotés 4 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 produits cotés 4 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte génétique doit être enregistrée dans la base de données de la SCC.